MONTEREAU-FAULT-YONNE
"ville antique au confluent"

Direction Générale
des Services

JPDC/YJ/MB
90/08

Le 21 août 2008

Monsieur le Maire,

C'est je vous l'avoue avec une certaine surprise, que j'ai pris connaissance de la teneur de votre courrier du 25 juillet dernier, courrier que vous avez cru bon devoir adresser aux Sous-Préfets de Provins et de Fontainebleau ainsi qu'aux élus municipaux de Montereau.

Ainsi que vous devriez le savoir pour avoir voulu exercer des fonctions législatives, la réglementation concernant les Offices Publics de l'Habitat a récemment évolué au travers d'un décret du 18 juin 2008 référencé 2008-566.

Dans le cadre de ce décret, les Offices Publics de l'Habitat doivent désormais comprendre au sein de leur conseil d'administration des administrateurs exerçant des fonctions électives dans des collectivités autres de celles du ressort de l'Office en question.

C'est dans ce cadre que le Conseil Municipal de Montereau a été amené à délibérer pour désigner, non pas en tant que représentant de leurs communes, mais en raison de leurs compétences certains élus locaux pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office HLM Confluence Habitat.

J'espère vous avoir rassuré, et ne peux que vous inviter à plus de retenue et moins de suspicion dans l'exercice de vos fonctions de Maire d'autant plus lorsque la gestion de votre commune n'est pas concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Yves JÉGO
Maire de Montereau
Secrétaire d'État à l'Outre Mer

Monsieur Patrick SEPTIERS
Maire de Morêt sur Loing
26, rue Grande
BP N° 10053
77816 MORET SUR LOING Cédex

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire.

Hôtel de Ville : 54 rue Jean Jaurès 77875 Montereau Cedex - Tél. 01 64 70 44 00 - Fax 01 64 70 44 07 - *www.montereau77.fr*
Maison des Services Publics : 3 rue André Thomas 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél. 01 60 57 21 00